

Mémorial

du



Memorial

des

Grand-Duché de Luxembourg.

Großherzogtums Luxemburg.

Vendredi, le 25 janvier 1946.

N° 3

Freitag, den 25. Januar 1946.

Avis. — Conseil Supérieur de la Reconstruction. — Par arrêté de Monsieur le Ministre du Travail et de la Reconstruction en date du 3 janvier 1946 ont été nommés membres du Conseil Supérieur de la Reconstruction :

- MM. Joseph *Schroeder*, Commissaire Général à la Reconstruction ;
 Alphonse *Osch*, Commissaire Général aux Dommages de Guerre ;
 Georges *Gredt*, Directeur du Commissariat Général aux Dommages de Guerre ;
 François *Huberty*, Ingénieur-Directeur du Travail et des Mines ;
 Paul *Wilwertz*, Commissaire de l'Office National du Travail ;
 François *Simon*, Ingénieur en Chef-Directeur de l'Administration des Ponts et Chaussées ;
 Hubert *Schumacher*, Architecte de l'Etat-Directeur ;
 Mathias *Gillen*, Directeur de l'Administration des Services agricoles de l'Etat ;
 René *Logelin*, Attaché de Justice au Commissariat Général à la Reconstruction ;
 Tony *Wehenkel*, Secrétaire général des Chemins de fer luxembourgeois ;
 Dr. Léon *Molitor*, médecin-assistant au Laboratoire bactériologique, Délégué du Ministère de la Santé publique ;
 Antoine *Nicolas*, Attaché social à la Reconstruction ;
 Adolphe *Krieps*, Attaché commercial à la Reconstruction ;
 François *Mandres*, Ingénieur-électricien ;
 Emile *Muller*, Commis au Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale, qui assumera les fonctions de secrétaire. — 8 janvier 1946.

Avis. — Jurys d'examen. — La prochaine session extraordinaire des jurys d'examen pour la collation des grades s'ouvrira le 1^{er} mars 1946. Les examens de cette session devront être terminés avant le 1^{er} mai 1946, à l'exception des examens pour les grades suivants, qui pourront se terminer après cette date : second doctorat en droit, doctorats en médecine, en chirurgie, en accouchements et en médecine vétérinaire ; grades de candidat-notaire, de pharmacien et de médecin-dentiste.

Les demandes d'admission devront être adressées au Département de l'Education Nationale avant le 20 février 1946, accompagnées des pièces justificatives. Les récipiendaires pour les grades en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire et en pharmacie joindront en outre un certificat de nationalité. — 3 janvier 1946.

Avis. — Inspection du Travail et des Mines. — Par arrêté de Monsieur le Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale en date du 8 janvier 1946 Monsieur Marcel *Barnich*, commis au Gouvernement, a été nommé chef de bureau à l'Inspection du Travail et des Mines. — 8 janvier 1946.

VILLE DE LUXEMBOURG.

Emprunt de 3½% de frs. 4.000.000, — émission 1902.

Tirage du 1^{er} décembre 1945.

A. Titres remboursables le 1^{er} février 1946.

Lit. A : francs 1.000, — nominal les 37 obligations portant les

N^{os} 4, 46, 86, 179, 282, 353, 387, 400, 429, 508, 512, 551, 592, 604, 678, 698, 734, 740, 872, 936, 1023, 1034, 1149, 1169, 1289, 1360, 1523, 1554, 1589, 1596, 1759, 1760, 1788, 1812, 1836, 1876, 1945.

B. Titres remboursables le 1^{er} août 1946.

Lit. A : francs 1.000, — nominal les 38 obligations portant les

N^{os} 54, 70, 136, 340, 553, 566, 570, 667, 739, 751, 847, 865, 929, 949, 992, 1001, 1008, 1009, 1015, 1022, 1057, 1187, 1191, 1194, 1218, 1224, 1367, 1380, 1400, 1689, 1693, 1702, 1710, 1756, 1792, 1809, 1899, 1930.

Ces obligations cessent de porter intérêt à partir des 1^{er} février resp. 1^{er} août 1946.

Liste des obligations sorties aux tirages précédents et non présentées au remboursement.

Lit. A : francs 1.000, — nominal les 157 obligations portant les

N^{os} 7, 9, 19, 26, 28, 50, 51, 53, 68, 78, 84, 89, 94, 99, 100, 101, 102, 104, 108, 111, 115, 116, 126, 130, 134, 145, 154, 158, 166, 167, 174, 192, 201, 203, 207, 221, 222, 224, 237, 246, 267, 269, 270, 274, 276, 280, 286, 301, 307, 318, 319, 329, 336, 339, 343, 350, 356, 377, 394, 395, 410, 416, 419, 427, 430, 441, 469, 487, 517, 524, 536, 541, 564, 607, 619, 625, 638, 641, 666, 674, 727, 737, 742, 747, 769, 771, 773, 804, 816, 822, 825, 837, 861, 876, 902, 907, 920, 945, 995, 1000, 1028, 1048, 1119, 1147, 1154, 1166, 1174, 1225, 1244, 1255, 1266, 1267, 1285, 1314, 1328, 1332, 1342, 1346, 1353, 1362, 1395, 1399, 1404, 1453, 1455, 1461, 1468, 1471, 1506, 1508, 1513, 1551, 1565, 1570, 1584, 1591, 1635, 1642, 1675, 1723, 1742, 1747, 1777, 1778, 1785, 1794, 1795, 1808, 1819, 1825, 1837, 1849, 1870, 1898, 1918, 1935, 1969.

Lit. C : francs 100, — nominal une obligation portant le

N^o 35.

Le service de l'emprunt est fait aux guichets de la Banque Internationale à Luxembourg, Société Anonyme à Luxembourg et de ses succursales et agences.

Luxembourg, le 10 décembre 1945.

Le Bourgmestre,
Gaston Diderich.

Avis. — Règlement communal. — En séance du 18 juin 1945, le conseil communal de la ville de Luxembourg a édicté un règlement sur la déclaration et la location des logements ainsi que sur la réquisition d'immeubles dans cette ville.

Le dit règlement a été dûment publié. — 22 janvier 1946.

Erratum. — Frais de publication au Mémorial. — L'art. 1^{er} de l'arrêté du 21 décembre 1945 modifiant le tarif des frais de publications au *Mémorial* (Mémorial N^o 75, page 1014) a été incomplètement reproduit.

Il faut lire sub « 2^o à 0,30 fr. pour chaque mot de texte à publier en cas de dépôt et de prolongation d'une marque de fabrique ; ». — 2 janvier 1946.